

Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIERE

RGPP - RÉATE

La mise en place des DDI (directions départementales interministérielles) se poursuit en bafouant allégrement les règles de la Fonction publique et notamment la consultation des CAP (commissions administratives paritaires) pour les affectations des agents des services réorganisés.

L'arbitraire et la précipitation sont de mise !

FO est à l'initiative du blocage de certains CTP (comités techniques paritaires).

La FGF-FO engage ses militants à continuer à résister à la RÉATE.

Il est important que les secrétaires départementaux de la FGF-FO continuent à coordonner l'action et les revendications en la matière, sous couvert des Unions départementales, et avec les représentants de l'ensemble des syndicats nationaux implantés.

La réunion des responsables FO de l'ensemble des services concernés est indispensable afin de :

- ▶ s'assurer que dans chaque service FO est présent, et en ordre de marche pour défendre son point de vue et pour être présent aux élections de 2010,
- ▶ mettre en commun les revendications et construire collectivement les positions FO qui seront présentées au préfet,
- ▶ éviter absolument la dispersion des votes FO,
- ▶ décider ensemble des actions à mener à ce niveau,
- ▶ prendre en compte et respecter les orientations de chacun des syndicats nationaux concernés.

Vous trouverez ci-jointes deux circulaires confédérales :

- la circulaire du 7 décembre 2009 « Mise en place de la réorganisation territoriale de l'Etat »
- la circulaire du 20 janvier 2010 « Nous sommes en janvier 2010 : impacts concrets de la RGPP ! »

Cette dernière circulaire comporte une liste d'exemples d'impacts concrets pour les usages des 374 mesures de la RGPP. Sorte de « livre noir de la RGPP », ce document a vocation à être alimenté et actualisé par les fédérations et les unions départementales, avec votre concours.

Cette année 2010 est annoncée comme l'année d'une nouvelle et profonde « réforme » des retraites. Nous savons qu'il nous faudra nous mobiliser pour la défense de notre régime particulier.

Néanmoins les autres « réformes » et projets continuent à se mettre en place, notamment la RGPP.

NE RELÂCHONS PAS LA GARDE SUR NOS REVENDICATIONS :

- ▶ **ARRÊT DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS**
- ▶ **AUGMENTATION DES SALAIRES**
- ▶ **ARRÊT IMMÉDIAT DE LA RGPP**
- ▶ **DÉFENSE DES RETRAITES.**